

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 mars 2021

Renforcement de la stratégie Tracer-Alerter-Protéger (TAP) et de la vaccination dès ce week-end en Nouvelle-Aquitaine

Face à la situation épidémiologique, un renforcement sans délai de la stratégie TAP et vaccination a été demandé à l'ensemble des acteurs de santé.

>>> Des capacités importantes de dépistage : ne pas hésiter à se faire tester, notamment ce week-end !

Les capacités de dépistage de la région sont importantes et bien réparties sur le territoire. Dès suspicion d'un contact à risque ou bien, dès l'apparition de symptômes de COVID-19, il faut impérativement se faire tester.

Se faire tester doit être un réflexe au même titre que le port du masque et les gestes barrières qui font désormais partie de nos vies pour combattre l'épidémie.

Toutes les informations sur les tests et [comment trouver un laboratoire ou une opération de dépistage gratuit la plus proche de son domicile](#)

Des opérations complémentaires sont proposées dès ce week-end ou la semaine prochaine, notamment dans les départements à forte circulation du virus, par exemple :

- **En Charente** : 15 opérations de dépistage sont programmées dans des lycées ou collèges publics et privés et dans 3 lycées agricoles à compter de la semaine prochaine,
- **En Corrèze** : 6 opérations de dépistage ouvertes au public sont programmées, dans les zones de forte circulation du virus (en Basse et Moyenne Corrèze) (des informations complémentaires seront fournies par communiqué de presse aux médias),
- **En Deux-Sèvres** : dépistage sur l'aire d'autoroute Poitou-Charentes toute la journée du samedi et sur le marché de Niort samedi matin,
- **En Vienne** : possibilité de dépistage samedi et dimanche au CHU de Poitiers pour les adultes et les enfants de -6 ans (prise de rendez-vous sur doctolib, avec prescription médicale) et dans les laboratoires Bio 86 à Poitiers et Châtelleraut (salle du Parc Verger) (prise de rendez-vous sur doctolib),
- **En Gironde** : samedi 6 mars de 13h à 17h, à Bordeaux Placette de Munich quai Louis XVIII et à Gradignan parvis de la médiathèque, parc de Mandavit.

>>> Renforcement de la vaccination : grâce la mobilisation de la médecine de ville avec AstraZeneca et la poursuite de la vaccination dans les centres et les établissements de santé

> La mobilisation de la médecine de ville

L'ensemble les médecins de ville (généralistes et spécialistes) peuvent désormais vacciner avec AstraZeneca leur patientèle de 50 à 74 ans, présentant [des comorbidités](#) avec facteurs de risques de forme grave de Covid-19 ainsi que les plus de 75 ans.

Cet élargissement à de nouveaux publics s'appuie sur une étude faite à grande échelle, sur la population écossaise, qui démontre une efficacité comparable du vaccin AstraZeneca au vaccin Pfizer, pour protéger des risques d'hospitalisation liés au Covid (à 94 %, contre 85 % pour le vaccin Pfizer, 28 à 34 jours après la 1ère injection). Ce vaccin est également efficace chez les personnes âgées de plus de 65 ans avec une protection de l'ordre de 80%.

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

 La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC (à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)			
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Je ne suis pas encore concerné</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant
50 à 74 ans inclus	Sans problème de santé →	<i>Je ne suis pas encore concerné</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : jeudi 4 mars 2021

Pour procéder à cette vaccination, les médecins se rapprochent de leur officine de proximité pour passer commande des vaccins AstraZeneca, chaque semaine. Puis, ils proposent des plages de vaccination à leurs patients (dans leur cabinet ou dans des structures regroupées : centre de vaccination, regroupement de praticiens, ...).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine engage **tous les médecins (y compris les spécialistes et médecins du travail), qui en ont la capacité, à participer à cette vaccination** pour permettre à notre région de conserver son avance (la Nouvelle-Aquitaine reste la 3^{ème} région à vacciner le plus en France).

Des outils sont proposés aux médecins sur le [site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#) : un webinaire du Pr Fischer sur l'efficacité du vaccin AstraZeneca du 23/02/2021, un tutoriel pour l'utilisation de ce vaccin, des documents de référence.

Participation des médecins à la vaccination en ville avec AstraZeneca au 3 mars 2021

Départements	Nombre de médecins engagés	Nombre total de médecins	Ratio de Médecins engagés
Lot-et-Garonne	128	341	37%
Pyrénées-Atlantiques	452	1146	39%
Charente	159	384	41%
Dordogne	196	442	44%
Gironde	1215	2780	44%
Corrèze	126	267	47%
Charente-Maritime	429	892	48%
Creuse	55	113	48%
Haute-Vienne	272	527	51%
Vienne	277	541	51%
Landes	301	543	55%
Deux-Sèvres	207	362	57%
Nouvelle-Aquitaine	3817	8338	46%

> Des possibilités de vaccination supplémentaires offertes ce week-end

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a mobilisé les établissements de santé pour qu'ils participent ce week-end à l'effort de vaccination en la proposant à leurs professionnels et à leurs patients hospitalisés ou suivis en consultation.

Des possibilités de vaccination complémentaires sont proposées ce week-end aux publics prioritaires ciblés, notamment dans les départements à forte circulation du virus, par exemple :

- **En Charente** : ouverture de créneaux de vaccination samedi au Centre hospitalier d'Angoulême, avec le soutien d'équipes du SDIS (prise de rendez-vous sur doctolib),
- **En Corrèze** : ouverture d'un centre samedi et dimanche à Tulle, au Gymnase du SDIS rue Evariste Gallois (prise de rendez-vous au 05 55 20 56 74) et 300 plages de vaccination ouvertes sur doctolib sur la plupart des centres de vaccination, notamment en Basse et Moyenne Corrèze,
- **En Deux-Sèvres** : samedi des personnes de +75 ans (prises sur liste d'attente) seront vaccinées au Centre hospitalier de Melle et dimanche le Centre hospitalier de Niort vaccinera des professionnels et des pompiers actifs. Ces 2 opérations seront réalisées avec le soutien d'équipes du SDIS.
- **En Vienne** : des créneaux de vaccination supplémentaires sont proposés samedi ou dimanche par le CHU de Poitiers (sur les sites de Châtelleraut, Poitiers, Loudun, Montmorillon) et à la clinique de Châtelleraut (prise de rendez-vous sur doctolib),
- **En Gironde** : ouverture d'un centre de vaccination à l'Hôpital Robert Picqué, vaccination possible dès ce week-end (prise de rendez-vous par téléphone 05 56 84 70 99/74 88)